



Lectures
Les comptes rendus

Jérôme Thorel, *Attentifs ensemble ! L'injonction au bonheur sécuritaire*

Guillaume Neveu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/11051>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Guillaume Neveu, « Jérôme Thorel, *Attentifs ensemble ! L'injonction au bonheur sécuritaire* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2013, mis en ligne le 26 mars 2013, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/11051>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Jérôme Thorel, *Attentifs ensemble ! L'injonction au bonheur sécuritaire*

Guillaume Neveu

- ¹ C'est dans le contexte actuel de développement intensif des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans la sphère privée et de nombreuses techniques de sécurité dans l'espace public¹ que le journaliste Jérôme Thorel a écrit cet essai. Adoptant un ton journalistique engagé et militant, l'auteur souhaite par ces pages construire une réflexion critique et permettre que se constituent des formes de résistances à l'idée d'une liberté nécessairement surveillée. Il dresse pour ce faire un inventaire de ces techniques, en s'attardant principalement aux mécanismes permettant leur acceptation dans la société civile. Le choix du titre *Attentifs ensemble !* tiré d'un message vocal de vigilance de la RATP mis en place en 2005 dans le métro parisien n'est pas dénué de sens face à la volonté qu'a l'auteur de voir se réveiller les consciences. Alors que l'annonce originale entraînait suspicion à l'égard de l'Autre dans le cadre des mesures du plan vigipirate, la volonté est ici de renverser symboliquement ce message pour mettre en avant l'idée qu'il est nécessaire d'être *tous attentifs* au troque des libertés individuelles.
- ² Situait l'origine de cet ordre sécuritaire dans la chute des empires coloniaux et la fin du monde bipolaire, l'auteur développe un argumentaire critique envers l'ensemble des acteurs de ce secteur. Il place historiquement la récente révolution technique (1980 à 2000 pour cette révolution numérique permise par les avancées de l'informatique) dans le contexte des différentes révolutions industrielles et démontre le rapport ambigu entre progrès et sécurité. Progrès dont l'acceptation ne s'est pas toujours fait naturellement, de part la dépossession de l'outil de travail des artisans qu'il a engendré dès la fin du XVIII^e. L'auteur cite l'exemple particulier des manufactures textiles très touchées par des mouvements de contestations, comme ce fut le cas en Angleterre durant les émeutes des luddites de 1811-1813 ou à Lyon durant les émeutes des Canuts en 1831 et 1834.
- ³ Concernant les valeurs contemporaines permettant l'expansion de la société de surveillance, l'auteur s'arrête sur ce qui constitue le paradoxe de ce qu'il nomme une « incitation à tout dévoiler » dans un contexte où les frontières entre vie privée et vie

publique s'estompent. Il apporte un regard éclairant sur l'enjeu fondamental que constitue la dichotomie liberté et sécurité : il est nécessaire de rejeter l'intrusion dans la vie privée au nom de la sécurité. La sécurité doit être au service des libertés individuelles et non s'exercer à leurs dépens. Accepter cette intrusion uniquement du fait que l'on ait « rien à cacher » est pour lui un argument indéfendable au sein d'une démocratie. D'ailleurs c'est bien la sûreté, et non la sécurité qui est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, celle-ci devant protéger le citoyen face à l'arbitraire du pouvoir d'État. Cette protection semble oubliée dans notre contexte qui a vécu la substitution du terme sûreté au terme sécurité².

- 4 Comme il est question dans la plupart des analyses de ces techniques, l'auteur tente de comprendre les stratégies permettant de rendre certaines techniques attractives alors qu'elles comportent un potentiel liberticide. Jérôme Thorel revient sur le fait que l'acceptation s'exécute toujours sur le modèle praticité / contrainte, ce qui rend une technologie acceptable tant que l'usage de ses défauts se justifie par des côtés attrayants et pratiques. Personne n'activera la fonction localisation de son téléphone portable en sachant qu'elle ouvre les possibilités d'une traçabilité. Par contre, si cela permet de trouver plus facilement son chemin le problème est différent. Sur ce point on peut voir une limite de la démarche avant tout militante de l'auteur. Elle tend à occulter l'idée que, puisque c'est l'usage qui détermine le sens d'une technique, certaines pratiques peuvent se retourner contre la surveillance. On voit par exemple au sein des applications utilisant la géolocalisation que certaines peuvent reposer sur des solidarités créées contre certains agents du contrôle. C'est le cas de l'application « stop pervenche »³, qui permet à ses utilisateurs d'être prévenus du risque d'une amende grâce à la géolocalisation. Il existe d'autres exemples notamment face au contrôle des tickets dans les transports en commun. Ce type de pratiques montre qu'une ré-appropriation des techniques par les usagers peut permettre d'aller à l'encontre du contrôle social.
- 5 Plus généralement, c'est autour d'une nouvelle branche de la sociologie : la sociologie des usages, que l'auteur pose les fondements critiques de l'acceptabilité sociale des technologies et du bonheur sécuritaire issu de leur utilisation. Apparentée à un « marketing technologique », la sociologie des usages a pour objet final la production de discours rendant les techniques acceptables, en développant des études empiriques qui permettent de déceler les réticences effectives du public. Pour l'auteur, « la véritable innovation ne réside pas dans la technique, mais dans les « argumentaires » ou « postures » mis en œuvre pour qu'elle s'impose avec un minimum de résistances ». Pour illustrer cette critique de la sociologie des usages, il met en avant le fait que les scientifiques de ce créneau travaillent la plupart du temps pour, ou en collaboration, avec des laboratoires d'industriels créés dans le but de faire accepter certaines technologies (Minatec IDEASs Laboratory, Orange Labs). L'implication de ces chercheurs au sein même de ces laboratoires rend leurs travaux dépourvus de tout recul critique sur les impacts sociétaux possibles de ces technologies. Notons d'ailleurs que les stratégies des industriels ne s'arrêtent pas uniquement à des laboratoires de réflexion sur l'acceptation des techniques, mais qu'elles peuvent être aussi destinées directement à un conseil aux élus⁴.
- 6 Autre argument sur lequel il base sa critique des stratégies d'acceptabilité sociale : les glissements sémantiques opérés ces dernières années. On a vu que le terme « traçabilité » fut remplacé par « localisation », « vidéo-surveillance » par « « vidéo-protection », il relie ce phénomène à la *novlangue* employée dans le célèbre ouvrage de G. Orwell⁵, ou se réfère à E. Hazan⁶ pour l'analyse concrète de ces pratiques langagières au sein des institutions

françaises. La CNIL (ou «la culture de l'excuse et du compromis»), tout comme les débats publics organisés dans un état d'esprit participatif (mais plus apparentés à des leçons des industries données aux citoyens qui n'ont alors que peu de temps de parole), sont autant d'éléments qui participent à cette acceptation des techniques, qui pour ces deux derniers cas entretiennent l'illusion de boucliers protégeant les libertés tel un réel pouvoir du citoyen sur ces mutations sociétales. Et les séries policières et divers jeux vidéos⁷ de participer aussi de ce mécanisme.

- 7 Dans la volonté de créer par cet ouvrage un outil critique, de permettre dans le même temps le développement de pratiques de résistances face à l'hégémonie de l'ordre sécuritaire, l'auteur en vient à s'interroger sur les postures à adopter pour l'individu ne souhaitant s'y soumettre. Actions de désobéissances civiles ou usage de la violence? Lutter contre cette oppression en utilisant les moyens légaux? Agir de façon isolée afin d'assurer la protection de ses données personnelles? Utiliser l'art comme moyen d'expression subversif? Privilégiant «les grains de sable» susceptibles d'enrayer la machine au «coup de marteau» à caractère exceptionnel et spectaculaire, l'auteur penche ici pour la multiplication de méthodes anonymes, rapides, efficaces, discrètes, comme de nombreuses sont pratiquées par les opposants de ces techniques (saboter les machines de contrôles dans les réseaux de bus, contourner une technique biométrique, ...). Autant d'actes d'insoumissions nécessaires pour «attaquer la «Machine»: répandons au sein du système les virus susceptibles de la désarticuler; plaçons çà et là des petits paquets de sable dans ses engrenages...

NOTES

1. Défini comme «prolifération des dispositifs» dans : Agamben Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot et Rivages, 2007
2. Voir également sur cette analyse : Sainati Gilles et Schalchli Ulrich, *La décadence sécuritaire*, Paris, La Fabrique, 2007
3. <http://stop-pervenche.com/>
4. Depuis 2005, Orange publie une revue annuelle «Parole d'élus» afin d'accompagner les représentants des collectivités locales dans la mise en place et le développement des TIC sur le territoire (<http://www.parolesdelus.com/qui-sommes-nous/paroles-delus-desormais-un-livre-et-un-site-internet>)
5. Orwell George, 1984, (version française disponible en libre accès sur www.livrepourtous.com)
6. Hazan Eric, *LQR*, Paris, Raisons d'agir, 2006
7. Voir sur ce point l'intervention dans l'espace public du groupe rouennais Echelle inconnue sur la technologie Kinect, dont la caméra 3D, base de ce périphérique de console de jeu est issue des technologies militaires. <http://www.echelleinconnue.net/cinnectique/>

AUTEUR

GUILLAUME NEVEU

Doctorant en sociologie à l'Université de Rouen, laboratoire DYSOLA